

Observation n°2 (Web)

Par Fatima Khalfi

Déposée le 7 février 2022 à 12 h07

Actuellement, ce site crée des nuisances olfactives et environnementales.

Nombreuses sont les espèces d'oiseaux qui viennent se nourrir dans cette décharge à ciel ouvert, d'autant qu'elle se trouve à proximité immédiate du parc de la Camargue.

Par ailleurs, son exploitation à ciel ouvert est contraire à la loi.

Elle pollue l'environnement par eaux de ruissellement et poussières qui se déversent sur des exploitations agricoles biologiques dont l'installation est bien antérieure (maraîchage, cultures viticoles et oleicoles, arboriculture).

Observation n°1 (Web)

Par La Rassade Association

Déposée le 7 février 2022 à 11 h41

Il nous semble temps de stopper l'extension de cet ensemble carrière - décharge qui n'a cessé de se développer ces dernières années.

Si le stockage des déchets ultimes ne posaient que peu de problèmes environnementaux, l'usage actuel de cette décharge est très problématique et contraire au sens de la réglementation visant à stopper les décharges à ciel ouvert.

Nuisances olfactives, nuisances sonores, envols de plastiques sont parmi les problèmes environnementaux dénoncés par de plus en plus d'habitants de Saint-Gilles et de Bellegarde.

Il faut stopper ce développement et ces extensions de périmètre.

Stéphane Arnassant

Président Association La Rassade